

Le plan départemental Santé Environnement "Zéro perturbateurs endocriniens"

L'impact de la pollution généralisée de notre environnement sur la santé humaine, notamment par plusieurs grandes familles de molécules chimiques ayant des effets perturbateurs endocriniens, constitue un enjeu de santé publique majeure. C'est pourquoi, le Département s'engage pour une meilleure prise en compte de la santé environnementale dans les politiques publiques et agit pour réduire l'exposition des périgourdins aux polluants chimiques.



Le Département adopte le Plan départemental Santé Environnement

L'Assemblée départementale a adopté le plan Santé environnement "zéro perturbateurs endocriniens" lors du débat sur les orientations budgétaires le 17 février 2025.

Ce plan doit donner lieu à l'élaboration de fiches actions élaborées avec les acteurs du territoire qui ont contribué à l'écriture du plan.

Il comporte 3 axes, 6 orientations et 19 objectifs :

Axe A - Diminuer les perturbateurs endocriniens dans l'alimentation

- › Orientation 1 - Favoriser l'alimentation bio, saine et locale, le fait-maison
- › Orientation 2 - Développer l'approvisionnement en bio et local

Axe B - Accueillir et vivre dans un environnement sain

- › Orientation 3 - Privilégier les matériaux et fournitures écoresponsables dans les établissements publics
- › Orientation 4 - Informer le grand public sur les bonnes pratiques pour un quotidien plus sain

Axe C - Fédérer le réseau d'acteurs

<https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lexcellence-environnementale/developpement-durable/le-plan-departemental-sante-environnement-zero-perturbateurs-endocriniens?>

- › Orientation 5 - Faciliter les retours d'expérience et la mise en réseau des porteurs d'action sur le département dans les domaines de la santé et de l'environnement
- › Orientation 6 - Définir la gouvernance à mettre en place pour assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action

La charte *Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens* :

Le 5 juin 2023, le président Germinal PEIRO a signé la charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens avec André CIOLELLA, président du Réseau Environnement Santé. Le Département s'engage ainsi à élaborer un plan d'actions pour réduire l'exposition des périgourdins aux perturbateurs endocriniens.

André CIOLELLA, Chimiste, toxicologue et président du Réseau Environnement Santé (RES) (<http://www.reseau-environnement-sante.fr/>) a exposé l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine et a relayé l'appel d'urgence de l'OMS sur l'explosion des naissances prématurées dans le monde et le rôle de l'exposition aux phtalates sur la prématurité.

Germinal PEIRO, président du Département, et Pascal Bourdeau, vice président en charge de la transition écologique, ont rappelé l'engagement de la collectivité pour l'excellence environnementale en citant notamment les politiques menées sur la lutte contre les pesticides, le nettoyage écologique des locaux et le développement de la restauration collective bio, locale et faite maison dans les collèges.

La signature de la charte constitue un engagement à poursuivre le développement d'actions contribuant à améliorer la qualité de vie et la santé des périgourdins.



Pascal Bourdeau, André Ciolella et Germinal Peiro lors de la signature de la charte le 5 juin 2023



